



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20130499

Déposé au Greffe du Tribunal de l'entreprise
de LIEGE, division NEUFCHATEAU,
le **27 OCT. 2020**

jour de sa réception.

Le Greffier, Greffe

N° d'entreprise : **0454 884 567**

Dénomination

(en entier) : **COOPERATIVE SAINT ANTOINE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SCRI**Adresse complète du siège : **BOEUR 14 A - 6662 TAVIGNY****Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION**

Le 1 mars deux mille vingt, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société ayant emprunté la forme d'une société coopérative à responsabilité illimitée "Coopérative Saint Antoine" ayant son siège social à 6662 Houffalize, Boeur 14 A. Société inscrite à la Banque carrefour des entreprises sous le numéro 0454 884 567 laquelle a pris la résolution suivante:

- L'assemblée accepte la démission de Determe Marina à la fonction d'administrateur.
- L'assemblée accepte la démission de Zune Joseph à la fonction d'administrateur.
- L'assemblée accepte la nomination de Neu Céline - 6662 Houffalize - Boeur 14 B.
- L'assemblée accepte la nomination de Neu Nicolas - 6662 Houffalize - Boeur 14 B.
- L'assemblée accepte la nomination de Cremer Thomas - 6662 Houffalize - Boeur 10 C.

Cremer Francis
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).